

L'ÉCHO DES QUINCONCES

"Notre santé dépend des zones humides"

Comme l'a démontré la Journée mondiale des zones humides 2008, les Quinconces St-Brice sont l'exemple même de ce que nous devons conserver pour nous-mêmes et pour les générations futures.

Or, nous avons tout lieu de nous inquiéter car l'avenir du site se joue maintenant sur une question purement financière. En effet, la ville d'Andernos a proposé au Conservatoire du littoral d'acquiescer les quelque 25 hectares propriété communale dont 10, théoriquement inondables, ont été volontairement classés constructibles en 1985.

Manœuvre électorale certes habile mais qui s'avérerait indécente si le prix proposé était prohibitif au point de faire échouer la négociation.

À certains moments, il est profitable de surfer sur la vague de la protection de l'environnement. Mais, une fois les échéances franchies, les vieux démons risquent de réapparaître et l'intérêt général d'être vite oublié.

La perspective d'une extension du domaine du Conservatoire du littoral à ces 25 hectares est séduisante, mais, attention : les expériences du passé nous imposent la plus grande prudence. Vous pouvez compter sur nous pour suivre attentivement l'avancement et les détails des négociations entre le Conservatoire du littoral et la commune d'Andernos.

Ce n'est vraiment pas le moment de baisser la garde. C'est pourquoi je vous demande de poursuivre avec nous une action toujours plus volontariste pour la sauvegarde de l'intégralité du site.

Maurice Soubirou

On drague à Andernos

Une nouvelle opération de dragage démarre au bout de la jetée. L'envasement prévisible du chenal artificiellement créé pour la halte nautique est catastrophique. On peut s'en assurer en allant voir le spectacle de désolation qui s'offre aux yeux au bout de la jetée à marée basse.



Depuis sa création en 1995, la halte nautique a été draguée deux fois par des entreprises privées, la dernière fois par le SIBA en 2005, et les vases ont été déversées dans les bassins de décantation.

La réglementation édictée par le Préfet veut que les vases décantées soient évacuées vers un site de stockage définitif dans un délai de 18 mois.

Comme aucune vase n'a jamais été évacuée, nous avons alerté le président du SIBA et le sous-préfet pour leur faire part de nos inquiétudes, leur rappeler que les bassins de décantation n'ont jamais fonctionné comme l'avaient prévu leurs concepteurs et surtout les dommages qu'ils ont déjà fait subir à notre environnement.

La valse des pelleuses

Depuis la mi-mars, on assiste à un impressionnant ballet d'engins de travaux publics sur le port ostréicole et entre le port et les bassins de décantation des Quinconces. En fait, ce déploiement se rap-

porte à deux chantiers distincts qui ont démarré en même temps. Le **premier chantier** concerne la reprise des travaux de mise aux normes européennes des installations ostréicoles par la construction de 30 bassins insubmersibles au droit de chaque cabane. Les 30 suivantes seront réalisées après la saison estivale. Le chantier s'achèvera ensuite par la réfection des claires derrière les grands ateliers. (Merci à notre ami Jacques Ridet pour ces informations.)

Le **second chantier** est autrement problématique : il s'agit de faire de la place dans les bassins de décantation pour y recevoir les vases de la halte nautique.

Plus grave : L'an dernier, lors de la première phase des travaux au port ostréicole (curage de la "maline" = réserve d'eau de mer pour les claires, cf. L'ÉCHO n° 11 d'avril 2007), on avait apporté des terres sablonneuses pour les besoins du chantier. Ensuite, on s'est débarrassé de ces terres plus ou moins souillées en les déposant à l'entrée des bassins de décantation.

Aujourd'hui, on reprend ces mêmes terres souillées – requalifiées "sédiments des bassins de décantation" – et on les déverse le long de la digue Ouest du port jusqu'à mi-chemin de la Pointe des Quinconces "pour consolider la digue".



SAUVEGARDE DU SITE NATUREL DES QUINCONCES ST-BRICE

Association loi 1901 - fondée en 1989 – agréée au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement
Siège social : 7, rue du Colonel-Bordes 33510 Andernos – Adresse postale : BP 35 33510 Andernos
Téléphone : 05 56 82 46 16 – Courriel : contact@quinconces.org – Internet : www.quinconces.org

Dans la conche, ces terres sablonneuses souillées et chargées de blocs de vieille vase recouvrent la végétation de type prés salés qui s'y épanouissait. Et on laisse aux marées le soin de laver ces terres souillées...

Quant aux bassins de décantation, ils ont été entièrement remodelés. Comme on ne savait que faire des anciennes vases, on les a remontées sur les talus qui bordent les bassins, et le tour est joué !



À la fin, on voit l'eau qui stagne au fond : de l'eau douce et ferrugineuse, preuve que nous sommes sur une résurgence de la nappe phréatique.



Les bassins de décantation ont détruit une zone humide

Au cœur du site naturel des Quinconces existait une belle zone marécageuse que l'on a sacrifiée. Cette zone, située sur un affleurement de la nappe phréatique, qui bénéficiait en outre de l'apport du ruisseau de Comte (ou l'Ariouet) dont le cours a été perturbé, assurait le cycle normal de l'eau dans tout le secteur. Elle doit absolument être réhabilitée pour retrouver son équilibre originel. C'était une grave erreur que de la détruire, au nom du soi-disant "intérêt supérieur de la ville", pour créer dans ce secteur les bassins de décantation avec leurs fossés et leurs talus artificiels.

Bref, il faut recréer la zone humide naturelle.

Gestion du site

Le Conseil général a accordé à la commune d'Andernos une subvention de 24 822 € pour l'aide à la gestion du site des Quinconces St-Brice : équipements en matériel, aide au recrutement du garde et travaux d'entretien.

La nomination du garde est imminente.

Ça s'est passé...

• Samedi 26 janvier

Salle comble et bonne ambiance pour notre troisième dîner d'hiver, deuxième édition au Chalet des chasseurs. Encore merci à Alain Videau et à son épouse qui a offert les fleurs qui décoraient nos tables.

• Samedi 2 février

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides qui marque l'anniversaire de la signature de la Convention Ramsar *, nous avons organisé un colloque sur le thème de cette année : "Notre santé dépend des zones humides".

Le terme de zone humide s'applique à toutes les régions où l'eau se marie à la terre. Les zones humides sont fragiles : elles peuvent être détruites ou polluées, elles ont souvent été délaissées, évitées voire condamnées.

La survie de la planète et de nos descendants dépend de la conservation des zones humides. Assèchements, abandons, imperméabilisation : l'artificialisation et la destruction des zones humides, en France, a fait perdre 67 % de leur surface en moins d'un siècle.

Il y a cent ans, la réserve globale des zones humides permettait d'encaisser quelques erreurs locales. L'état actuel ne le permet plus. On ne peut plus accepter ces erreurs locales sans réagir.

Notre ami Francis Dalet a ouvert la réunion par une description détaillée des zones humides qui constituent le site naturel des Quinconces St-Brice, leur état et leur fonction régulatrice, avec toutes les conséquences sur la biodiversité, l'impact sur la qualité de l'eau que nous

buvons et sur celle de l'air que nous respirons.



Benjamin Viry a présenté l'étude que l'association Bété Environnement réalise actuellement pour répertorier les zones humides forestières du Nord Bassin. Leur configuration est diverse, avec une forme, une faune et une flore spécifiques. L'origine de certaines de ces zones remonte à la dernière glaciation.

Enfin Mme Catherine Lacaze, docteur en pharmacie, a exposé de façon très claire et précise l'importance primordiale des zones humides pour la santé, à commencer par l'alimentation, tant à l'échelle locale que nationale et planétaire.

Les trois intervenants ont été unanimes sur l'urgence de mettre un terme aux destructions par l'homme et de réparer ses erreurs avant qu'il ne soit trop tard.

Les actes du colloque sont disponibles chez Maurice Soubirou ; ils sont également téléchargeables sur la page d'accueil du site Internet www.quinconces.org

Nous avons doré et déjà annoncé notre intention d'apporter notre contribution l'an prochain à cette Journée.

* *Traité intergouvernemental pour la préservation des zones humides signé le 2 février 1971 à Ramsar (Iran).*

• Dimanche 10 février

Pour la troisième année consécutive et par un temps radieux, une petite



équipe de volontaires ont planté une centaine de petits pins maritimes à la Pointe des Quinconces. Sur le nombre, il y en aura bien quelques-uns qui voudront bien grandir !

Le résultat des précédentes plantations derrière les clôtures de protection est étonnant : on ne peut que vous recommander d'aller vous en rendre compte par vous-mêmes.

Ne manquez pas...

• Samedi 5 avril

Journée "Forêt propre"



Nettoyage du site avec les chasseurs de l'ACCA et la participation de Bétey Environnement.

Venez avec vos amis, vos enfants. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons étendre notre périmètre d'intervention.

Vous verrez : cela n'a rien de pénible et vous prendrez un bon bol d'air ! Prévoyez des vêtements appropriés, des bottes et des gants de caoutchouc ou de jardinage.

RV à 9 h à l'écluse des Quinconces.

et ensuite...

• Samedi 14 avril

Conférence de Gérard Simmat sur l'histoire d'Andernos et d'Arès.



Le Dr Gérard Simmat, membre de notre association et fin connaisseur du Bassin d'Arcachon, signera ses derniers ouvrages parmi lesquels il faut citer : *Andernos Côté Cœur* (2005) avec Claude Perreaud, et *Arès Côté Cœur* (2007).

À 20.30 h, salle des Lugées, route d'Andernos à Arès. Entrée libre.

• Samedi 26 et dimanche 27 avril

Salon des loisirs, port du Bétey. Nous serons sur le stand du "Pôle environnement" avec les associations Amis du littoral Nord-Bassin, ACCA et Bétey environnement.

• Samedi 3 mai

Grand pique-nique de l'Ascension. Les huîtres et l'apéritif sont offerts par l'association, pour le reste chacun apporte son panier. RV à 12 h à la Pointe des Quinconces.



• Samedi 7 juin

Promenade guidée à travers le site des Quinconces Saint-Brice, découverte de la faune et de la flore, avec l'ACCA et Les Amis du littoral. RV à 15 h devant la RPA (port ostréicole).

• Samedi 12 juillet

Rallye familial pédestre à travers le site naturel des Quinconces St-Brice. Inscriptions à l'Office du tourisme d'Andernos (15 équipes maxi).

• Vendredi 22 août

Vingtième Assemblée générale suivie du pot de l'amitié. À 18 h, salle de la RPA.

• Vendredi 29 août – jeudi 4 septembre

Exposition des œuvres du concours "Les Quinconces inspirent les artistes" à la Maison Louis-David. Catégories : photo, peinture et expression écrite. Ouvert à tous, participation gratuite.

Le règlement sera disponible fin juin à la Cabane du Résinier, chez Photo Novelty et dans les offices du tourisme d'Andernos, d'Arès, de Lanton et d'Audenge.

• Samedi 13 et dimanche 14 septembre

Journées du patrimoine, week-end "Nature et Patrimoine" à Andernos.

La parole à nos amis

Aujourd'hui : CAPTERMER

« L'association CAPTERMER existe depuis 8 ans sur la commune de Lège-Cap Ferret. Elle s'est donnée pour mission d'éduquer, sensibiliser et valoriser le patrimoine naturel du Bassin d'Arcachon en général et des prés salés d'Arès-Lège en particulier.

Les prés salés d'Arès-Lège constituent la plus grande réserve naturelle d'Aquitaine : 496 hectares dont plus de 300 sur le domaine maritime.

Cette réserve, créée en 1983, est gérée, depuis le printemps 2007, par l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage.

Depuis son origine, CAPTERMER a choisi d'établir un partenariat avec l'Office de Tourisme de Lège-Cap Ferret. La Municipalité a mis à la disposition de l'association une cabane dite « La Cabane du Résinier » sur le bord de la départementale 106 à l'entrée de Claouey.

La Cabane est devenu un modeste petit musée, des donateurs ont permis aux membres de l'association d'exposer outils et documents sur le gemmage et la vie des résiniers, la vie des abeilles et l'apiculture, ainsi que des tableaux ludiques et pédagogiques sur la faune et la flore de la réserve.

Elle attire un public curieux de découvrir ou de mieux connaître cette réserve naturelle. Une exposition permanente d'oiseaux en bois conçus et réalisés par Jean Latrille, l'un des membres de l'association, est ouverte tous les après-midis.

D'avril à octobre, l'association guide et dirige les visiteurs sur ce lieu, et de nombreux scolaires viennent de toute la région pour lesquels des animations spécifiques ont été créées : jeux d'orientation, enquête policière pour se familiariser avec l'environnement.

Depuis son installation sur la Réserve, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a proposé d'être l'un de ses partenaires en pérennisant les activités existantes et en l'aidant à développer les animations afin que les visiteurs aient une information plus riche et plus complète.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite ou à nous contacter.

Bernard Mallet, président »

06 28 41 03 98 - captermer@orange.fr

Les mots croisés de Framboise Horizontal

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | |
| XI | | | | | | | | |
| XII | | | | | | | | |

I. A beaucoup de bec. II. Affaiblira - N'aura pas son bac. III. Ultra son sous les ondes - Consonnes. IV. Cité dans le texte - Arrivé en sens inverse. V. Espèce de vieilles bêtes. VI. Ont reçu une bonne correction. VII. Temps historique - Appelèrent en phonétique. VIII. À moitié fou - Espaces haute fidélité. IX. On la rend en partant - Base de tout calcul germanique. X. Note prise au second degré - En voie de garage. XI. A du mal à quitter son bonnet d'un côté mais en fabrique de l'autre - Premier de sa gamme. XII. Rend moins lâche.

Vertical
 1. Sont rapaces - Chercher n'est pas trouver. 2. Cardinaux - Réduit. 3. Vigilante, souvent intransigeante - Oui, il est vraiment pressé. 4. Creuse les sillons sans retourner la terre. 5. D'été ou d'hiver, reste quand même un bon canard - Messenger. 6. L'art de

monter sur les planches. 7. La douche écossaise, il connaît ! - À ravir. 8. Plus légères que la bière - Du neuf avec du vieux.

(Solution dans le prochain numéro)

Solution du n° 13

Horizontal

I. Juillettiste. II. Eire - Sur. III. Nonante - Roc. IV. Ce - Tsé - Lu - Ta. V. Oint. VI. La - Nantie. VII. Hé - Idée. VII. Et - Ri - Ère. IX. Laves - Nurses. X. Ire - Débu. XI. Tsar - Sec. XII. Voracité.

Vertical

1. Cellulite. 2. Urne - Ars. 3. Hévée. 4. Lente - Été. 5. Lias. 6. Erne - Air - Der. 7. Tet - Ondine. 8. Élite - Ubac. 9. Is - Unie - Ru. 10. Sur - Te - Es - St. 11. Trot - Rêvée. 12. Escapades.

Côté boutique



• Cartes de correspondance : photos du concours 2007 (8 € les 8 cartes + enveloppes)



• Sets de table : photos Fabrice Legris-Spelle (15 € les 4)



Pot de résine estampillé
 "Site naturel des
 Quinconces Saint-
 Brice" (5 €)



"Notre santé dépend des
 zones humides". Actes du
 colloque du 2 février 2008.
 Brochure 20 pages couleur
 (5 €)



SAUVEGARDE DU SITE NATUREL DES QUINCONCES ST-BRICE

Association loi 1901 - fondée en 1989 – agréée au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement
 7 rue du Colonel-Bordes BP 35 - 33510 Andernos - www.quinconces.org - contact@quinconces.org

L'ÉCHO DES QUINCONCES n° 14 – avril 2008 BULLETIN RÉPONSE

Chers amis,

Les contributions de ses adhérents toujours plus nombreux permettent à notre association de conserver toute son indépendance. Autre avantage : vos règlements (cotisation et don) vous donnent droit à 66 % de réduction d'impôt portant sur l'année du versement (p.ex. 10 € ne vous coûtent que 3,40 €).

Merci à ceux qui sont à jour de leur cotisation, et merci à tous de votre fidélité.

1. J'adhère / Je renouvelle mon adhésion à l'association pour la Sauvegarde du site naturel des Quinconces Saint-Brice.

| | | | |
|--|----------------|---------|---|
| Je règle ma cotisation pour l'année 2008 | 6,00 € x | = | € |
| Je verse une contribution exceptionnelle | montant | = | € |
| | Total | = | € |

En retour je recevrai ma carte d'adhérent et mon reçu fiscal.

2. Je prévois de participer au grand pique-nique de l'Ascension, samedi 3 mai à la Pointe des Quinconces.

Nombre de personnes (à titre indicatif) =

3. Je souhaite acheter les articles suivants édités par et au profit de l'association :

| | | | |
|---|-----------------|---------|---|
| Les 8 cartes de correspondance (photos du concours) | | | |
| avec enveloppes | 8,00 € x | = | € |
| + frais de port (*) | 1,00 € x | = | € |
| Les 4 sets de table plastifiés (photos des cygnes aux Quinconces) | | | |
| | 15,00 € x | = | € |
| + frais de port (*) | 5,00 € x | = | € |
| Le pot de résine des Grès de Gascogne spécial "Site naturel des Quinconces St-Brice" (**) | | | |
| | 5,00 € x | = | € |
| Les Actes du colloque Journée mondiale des zones humides 2008, brochure A4 couleur | | | |
| | 5,00 € x | = | € |
| + frais de port (*) | 2,00 € x | = | € |
| | Total | = | € |

(*) Ces articles sont également disponibles sur place (chez Maurice Soubirou, tél. 05 56 82 46 16).
 (**) Cet article ne peut faire l'objet d'un envoi postal, il est uniquement disponible sur place.

4. Je souhaite recevoir les dernières infos par courriel OUI / NON
 Je ne souhaite plus recevoir la version papier de L'ÉCHO DES QUINCONCES. Je le téléchargerai désormais sur le site www.quinconces.org (format PDF, en couleur) OUI / NON

Nom Prénom

Adresse

Adresse courrier (si différente de la précédente)

Téléphone Courriel

Le Signature